



OPEN TIMBER PORTAL

Tutoriel pour les exploitants

Introduction

Il n'est pas nécessaire de disposer d'un compte pour visualiser les informations disponibles sur l'OTP. Toutefois, il est nécessaire d'avoir un compte pour mettre en ligne des informations sur votre profil. Par conséquent, tous les exploitants qui souhaitent mettre en ligne des documents doivent demander à au moins un membre de leur personnel de créer un compte sur le portail Open Timber. Vous trouverez ci-dessous des instructions détaillées sur la façon de configurer un compte, la modification de votre profil et l'affichage, la mise en ligne et la gestion de vos documents de légalité. Pour toute question, veuillez contacter opentimberportal@wri.org.

L'Open Timber Portal (OTP) vise à apporter la transparence dans les opérations forestières. L'OTP rend publiques des informations auparavant inaccessibles sur les pratiques de gestion sur le terrain et sur le respect des exigences en matière de légalité du bois. Le portail compile des informations provenant de trois sources différentes : les limites officielles des concessions et la liste des exploitants forestiers enregistrés provenant de l'administration chargée des forêts ; les documents mis en ligne volontairement par les exploitants pour démontrer leur conformité avec les exigences légales ; et les observations faites par les observateurs indépendants des forêts. L'Open Timber Portal a été conçu par le World Resources Institute (WRI) en collaboration avec des organismes gouvernementaux, des représentants du secteur privé ainsi qu'un certain nombre d'organisations locales de la société civile. Déployé dans un premier temps dans le bassin du Congo, l'OTP sera progressivement étendu à d'autres pays producteurs pertinents.

L'Open Timber Portal est un projet développé par l'initiative pour la légalité forestière du World Resources Institute



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE

**FOREST
LEGALITY
INITIATIVE**

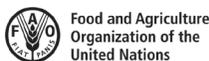
Avec le soutien financier de:



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



FAO - EU FLEGT PROGRAMME



NICFI

Norway's International Climate and Forest Initiative

Sommaire

Pour commencer.....	1
Créer un nouvel exploitant.....	1
Créer un compte.....	1
Se connecter	1
Mettre à jour le profil de votre entreprise	1
Se déconnecter.....	1
Visualiser vos documents.....	2-4
Votre Profil.....	2
Onglet 1: Aperçu.....	2
Onglet 2: Documents.....	3
Onglet 3: Observations.....	3
Onglet 4: Unités de Gestion Forestière.....	4
Mettre à jour et éditer vos documents.....	4
Mettre à jour vos documents.....	4
Supprimer des documents.....	4
Remplacer des documents expirés.....	4
Ajout de documents complémentaires en annexe.....	5
Annexes.....	6-9
Annexe 1 : Catégories et sous-catégories d'observations.....	6
Annexe 2a : Documents requis pour le Cameroun.....	7
Annexe 2b : Documents requis pour la République Démocratique du Congo.....	8
Annexe 2c : Documents requis pour la République du Congo.....	9
Annexe 3 : Paramètres de sévérité.....	10
Encadrés	
Encadré 1 : Statut des documents pris en compte.....	2
Encadré 2 : Thématiques de légalité.....	2
Encadré 3 : Sévérité.....	10

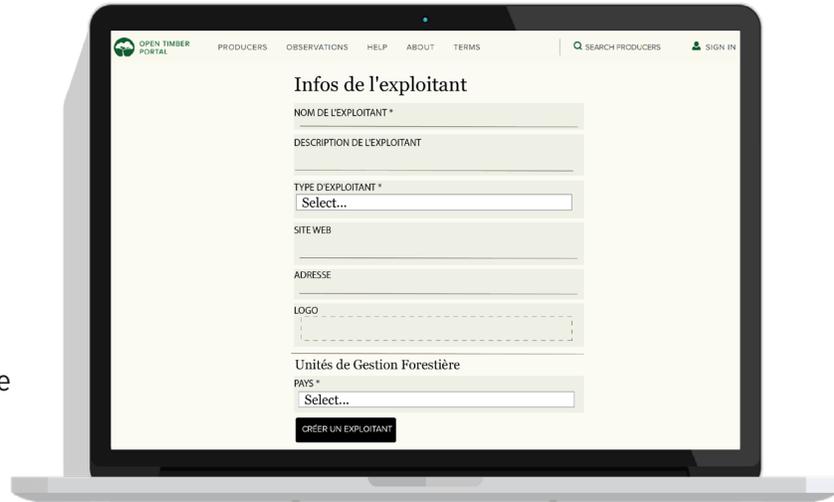
Pour commencer

Créer un nouvel exploitant

Avant de créer votre profil utilisateur, votre société doit être répertoriée dans le système en tant qu'exploitant. *Si votre société est déjà répertoriée, vous pouvez ignorer cette section et aller directement à «créer un compte».*

Si votre entreprise ne figure pas dans la liste, veuillez:

1. Vous rendre sur <http://www.opentimberportal.org/>
2. Cliquer sur “Se connecter” dans le coin en haut à droite
3. Cliquer sur “[Enregistrer un nouvel exploitant](#)”
4. Remplir les informations suivantes:
 - a. Nom de l'exploitant (veuillez ajouter le nom de votre entreprise)
 - b. Description de l'exploitant (veuillez ajouter une brève description - jusqu'à 1500 caractères espaces compris - sur votre entreprise, par exemple les types de produits que vous proposez, votre localisation, vos coordonnées)
 - c. Type d'exploitant
 - d. Site web
 - e. Adresse (Veuillez ajouter l'adresse de votre site principal dans le pays)
 - f. Logo
 - g. Unités de Gestion forestières (UGF) (*Choisissez d'abord votre pays, puis sélectionnez vos unités de gestion forestières dans la liste. Si vos UGF ne figurent pas dans la liste, contactez opentimberportal@wri.org*)
5. Contactez opentimberportal@wri.org pour faire valider votre entreprise et que celle-ci apparaisse dans la base de données de l'OTP.



Créer un compte

Maintenant que votre entreprise est répertoriée dans l'OTP, vous pouvez créer votre compte.

1. Rendez-vous sur <http://www.opentimberportal.org/>
2. Cliquez sur “Se connecter” dans le coin en haut à droite
3. Cliquez sur “Créer un compte”
4. Remplissez le formulaire. Le surnom ne doit comporter que des lettres et pas d'espaces. Le mot de passe doit comporter au moins 8 caractères.
5. Cliquez sur “S'enregistrer”
6. Envoyez un courrier électronique à l'adresse opentimberportal@wri.org pour que votre compte soit activé afin de personnaliser votre profil et commencer à explorer et à mettre en ligne vos documents de légalité.

Se connecter

1. Rendez-vous sur <http://www.opentimberportal.org/>
2. Cliquez sur “Se connecter” dans le coin en haut à droite
3. Entrez vos identifiants et cliquez sur «Se connecter».

Mettre à jour le profil de votre entreprise

1. Rendez-vous sur <http://www.opentimberportal.org/>
2. Cliquez sur “Se connecter” dans le coin en haut à droite
3. Entrez vos identifiants et cliquez sur «Se connecter».
4. Dans “Mon compte” en haut à droite, sélectionnez “Profil”
5. Modifiez les données dans le formulaire et cliquez sur «Mettre à jour l'exploitant».

Se déconnecter

1. Lorsque vous êtes prêt à vous déconnecter, cliquez sur «Mon compte» dans le coin supérieur droit.
2. Un menu déroulant apparaîtra, cliquez sur «Déconnexion».

Visualiser vos documents

Les documents du portail Open Timber sont organisés selon 3 modalités : selon l'échelle à laquelle ils s'appliquent (à l'échelle de l'entreprise ou pour chaque unité de gestion forestière); par thématique de légalité (voir encadré 1); et en fonction de leur statut (voir encadré 2).

Encadré 1: Thématiques de légalité

- 1. Enregistrement légal** : documents montrant que l'entreprise a le droit d'opérer dans le pays
- 2. Droit d'accès à la ressource** : documents montrant que l'entreprise a le droit d'utiliser la forêt
- 3. Gestion forestière** : procédures de gestion forestière, y compris les études préliminaires obligatoires
- 4. Exploitation** : autorisations nécessaires pour la récolte
- 5. Etudes d'impact** : études obligatoires d'évaluation de l'impact environnemental et social réalisées par l'entreprise
- 6. Transport** : autorisations de transport requises
- 7. Commercialisation, export & CITES** : permis CITES et autres documents requis pour le commerce et l'exportation du bois
- 8. Taxes et fiscalité** : documents listant les obligations fiscales des entreprises et prouvant qu'elles se sont conformées à ces obligations
- 9. Droits des populations** : documents décrivant les processus et actions réalisées par les entreprises pour se conformer à leurs obligations sociales
- 10. Droit des travailleurs** : documents démontrant la conformité de l'entreprise avec la législation règlementant le travail

Encadré 2 : Statut des documents

Statut	Couleur	Description	Accessible publiquement? (O/N)	Pris en compte dans le score de transparence ? (O/N)	Prochaine étape
Non fourni		Document n'ayant pas encore été mis en ligne	N	N	Mettre le document en ligne
Fourni (valide)		Document mis en ligne, validé et non expiré	O	O	N/A
Fourni (non valide)		Document mis en ligne, examiné mais pour lequel le contrôle qualité effectué par l'équipe OTP a révélé des problèmes	N	N	Remplacer le document par un document valide ou apporter des preuves additionnelles sous forme d'annexes
Fourni (en attente)		Document mis en ligne mais qui n'a pas encore été examiné par l'équipe OTP	N	N	Attendre que l'équipe OTP examine le document et le publie s'il est valide
Expiré		Document mis en ligne mais ayant expiré depuis	O	N	Mettre le document à jour
Non applicable		Document non applicable à l'entreprise et/ou à l'UGF selon une justification validée par l'équipe OTP	N	N	N/A

Votre Profil

1. Dans le coin supérieur droit, cliquez sur «Mon compte» et sélectionnez «Mes documents».
2. Sur votre profil, vous pouvez afficher les données disponibles pour votre entreprise en cliquant sur les onglets suivants :
 - a. Aperçu
 - b. Documents
 - c. Observations
 - d. Unités de Gestion Forestières

Votre Profil (Suite)

Onglet 1: Aperçu

L'onglet Aperçu vous permet de voir:

1. Un résumé des chiffres clés des autres sections
2. Une brève description de votre société (par exemple, les types de produits avec lesquels vous travaillez, votre localisation, vos coordonnées) que vous avez renseignée lors de l'enregistrement de votre société. Vous pouvez la modifier sur votre profil.
3. Le nombre d'observations effectuées par des observateurs indépendants (OI) associées à votre entreprise, organisées par catégories d'observations (voir annexe 1).

Onglet 2: Documents

L'onglet « Documents » vous permet de voir deux graphiques:

1. Le pourcentage de documents valides que vous avez mis en ligne
2. La ventilation des documents par statut et par catégorie de légalité (voir encadrés 1 et 2)

L'onglet « Documents » contient trois sous-sections, accessibles via trois onglets situés sous les graphiques:

Documents de l'exploitant

En cliquant sur cet onglet, vous pourrez voir les documents que vous avez mis en ligne et qui sont requis au niveau de l'entreprise, organisés selon les 10 catégories de légalité. Vous pouvez également vérifier le statut de chaque document téléchargé.

La liste des documents requis varie selon les pays. Pour voir la liste complète, consultez l'Annexe 2.

Documents de l'UGF

Cet onglet affiche les documents à fournir au niveau de l'UGF. Les documents téléchargés sont classés par UGF et par catégorie de légalité. Cet onglet est utile pour les producteurs qui gèrent plusieurs UGF et veulent voir quels documents ont été fournis pour chaque unité.

Vue chronologique

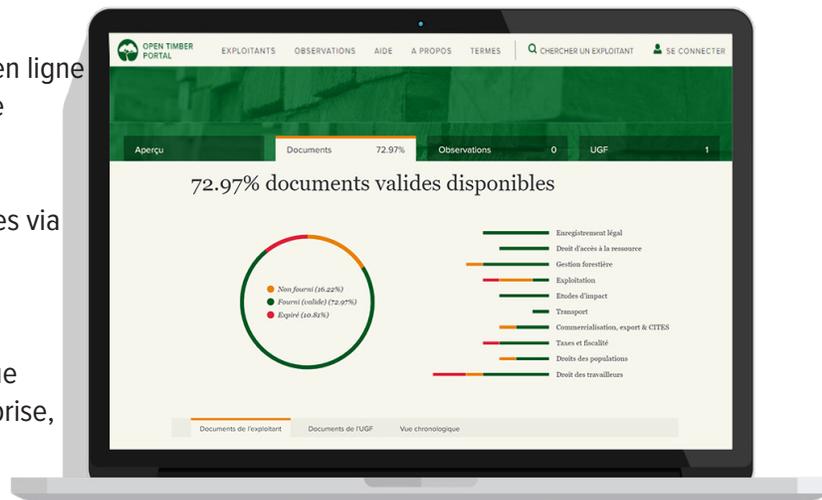
Cet onglet comprend une frise chronologique qui indique pour chaque document l'évolution de leur statut dans le temps. Il indique les périodes pendant lesquelles les documents n'ont pas été fournis, la période pendant laquelle ils ont été fournis et valides, ainsi que la période de validité actuelle.

Onglet 3: Observations

Le portail Open Timber regroupe les informations des observateurs indépendants (OI) sur la gouvernance forestière et les activités d'exploitation forestière. Certains d'entre eux travaillent dans le cadre des accords de partenariat volontaires UE FLEGT conclus entre des pays producteurs de bois et l'UE. Ces observateurs indépendants effectuent des missions auprès des exploitants et soumettent des rapports sur leurs constatations, notamment des observations relatives à un non-respect présumé des obligations légales. L'onglet Observations vous permet de voir :

1. Le nombre d'observations qui ont été formulées par des observateurs indépendants sur votre société
2. La catégorie (voir annexe 1) et la sévérité des observations (voir annexe 3) ainsi que les dates de publication par l'observateur indépendant.

Vous pouvez télécharger l'intégralité du rapport de la mission durant laquelle les observations ont été effectuées. Cela vous permettra d'accéder à des informations supplémentaires sur chaque observation, y compris les preuves associées.



Onglet 4: Unités de Gestion Forestière (UGF)

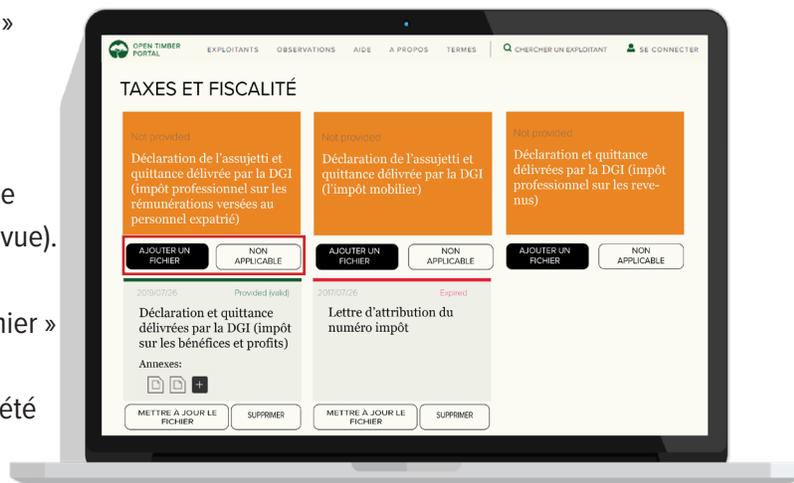
Cet onglet affiche les unités de gestion affectées à votre entreprise sur une carte. Si votre entreprise a plusieurs UGF, elles apparaîtront toutes sur la carte. Si vous cliquez sur l'une des UGF, vous pourrez voir des informations liées à cette UGF :

1. la perte du couvert arboré
2. le gain de couvert arboré
3. les certifications éventuelles
4. les alertes GLAD (alertes hebdomadaires de perte de couvert forestière de 30 m sur 30 m couvrant les tropiques développées par l'Université du Maryland et consultables sur Global Forest Watch.¹)

Mettre à jour et éditer vos documents

Mettre à jour vos documents

1. Cliquez sur « Mon compte » dans le coin supérieur droit.
2. Un menu déroulant apparaîtra, cliquez sur « Mes documents » et accédez à la section « Documents »
3. Faites défiler jusqu'au document que vous souhaitez mettre en ligne et cliquez sur « Ajouter un fichier ».
4. Entrez les informations demandées sur le document, telle que la période de validité (date de début et date d'expiration prévue).
5. Indiquez l'emplacement du fichier sur votre ordinateur en cliquant sur « localiser un fichier », puis sur « téléverser le fichier » pour soumettre le document.
6. Une fois que les documents ont été approuvés et que la société a autorisé par écrit leur publication², ils apparaîtront dans le profil public et votre score sera ajusté en conséquence.

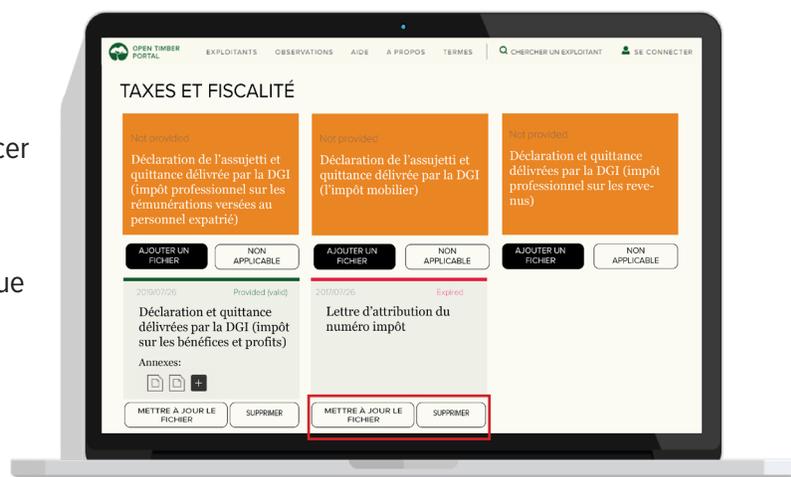


Supprimer des documents

1. Cliquez sur « Mon compte » dans le coin supérieur droit.
2. Un menu déroulant apparaîtra, cliquez sur « Mes documents » et accédez à la section « Documents ».
3. Faites défiler jusqu'au document que vous souhaitez supprimer
4. Cliquez sur le bouton « Supprimer » à droite sous le document
5. Le statut du document passera à « Non fourni » et le document deviendra orange.

Remplacer des documents expirés

1. Cliquez sur « Mon compte » dans le coin supérieur droit.
2. Un menu déroulant apparaîtra, cliquez sur « Mes documents » et accédez à la section « Documents ».
3. Faites défiler jusqu'au document que vous souhaitez remplacer
4. Cliquez sur le bouton « Mettre à jour le fichier » à gauche sous le document
5. Entrez les informations demandées sur le document, telles que la validité (date de début et date d'expiration prévue).
6. Une fois les documents approuvés, ils apparaîtront sur votre profil et votre score sera ajusté en conséquence



1 For more information, see <https://blog.globalforestwatch.org/data/glad-alerts-now-available-for-entire-pantropical-region>

2 Contactez opentimberportal@wri.org pour recevoir le modèle d'autorisation

Mettre à jour et éditer vos documents

Ajout de documents complémentaires en annexe

1. Cliquez sur «Mon compte» dans le coin supérieur droit.
2. Un menu déroulant apparaîtra, cliquez sur «Mes documents» et accédez à la section « Documents ».
3. Faites défiler jusqu'au document auquel vous souhaitez joindre une annexe.
4. Dans le cadre correspondant au document, cliquez sur le bouton noir avec le signe plus «+».
5. Entrez les informations demandées sur l'annexe, telle que la validité (date de début et date d'expiration prévue).

Remarque: une annexe n'améliore pas votre score, mais fournit aux utilisateurs de l'OTP des éléments supplémentaires de compréhension du document auquel l'annexe est associée. L'équipe OTP de WRI doit à la fois approuver le document principal et l'annexe. L'annexe n'apparaîtra qu'une fois approuvée.

Annexes

Annexe 1: Catégories et sous-catégories d'observations

Catégories	Sous-catégories
Taxes et fiscalité	Défaut de paiement des amendes
	Défaut de paiement des taxes forestières
	Non-paiement des droits à l'exportation
Droit d'exploiter	Société non enregistrée conformément à la réglementation
	Exploitation sans permis
	Sous-traitance / transfert d'actions irréguliers
	Exploitation sans convention
	Exploitation sans titre d'exploitation
	Exploitation sans agrément valable
Droits des populations et droit du travail	Violation des droits de l'Homme
	Consultation insuffisante des populations locales / autochtones
	Non-respect des obligations contractuelles
	Défaut sur le recrutement ou la gestion du personnel
Exploitation	Abandon de bois
	Coupe en dehors des limites
	Coupe sous-diamètre
	Défaut de matérialisation des limites de coupe annuelle
	Défaut de tenue des documents de suivi de l'exploitation
	Défaut de marquage sur les billes, les culées et les souches.
	Défaut de transmission des documents d'exploitation
	Déboisement sans autorisation
	Exploitation ou évacuation hors délais autorisés
	Emploi de manoeuvres frauduleuses
	Coupe dans une aire protégée, domaine forestier national
	Coupe d'essence non autorisée
	Stockage de bois illégal
	Non respect du plan d'aménagement
	Non respect des normes pour la réduction des impacts forestiers ou des réglementations environnementales
	Non respect des procédures relatives aux études d'impact et aux inventaires
	Non respect des exigences relatives à la reconversion des forêts
	Obstacles au contrôle forestier
	Dépassement de volume/pieds autorisés
Blanchiment de bois	
Transformation	Défaut sur documents de transformation de bois
	Transformation de bois sans autorisation
	Transformation de bois d'origine frauduleuse ou inconnue
Commercialisation et transport, export, CITES	Exportation d'espèces CITES sans autorisation
	Exportation de bois sans autorisation
	Non respect du quota de transformation
	Origine du bois transporté non traçable ou origine du bois non identifiée
	Non respect de la réglementation du transport (enregistrement du véhicule, autorisation de transport...)

Annexe 2a : Documents requis pour le Cameroun

Catégories	Documents		
	Concession	Forêt communale	Vente de coupe
01-Enregistrement légal	Registre du commerce	Registre du commerce	Registre du commerce
	Agrément à la profession forestière	Agrément à la profession forestière	Agrément à la profession forestière
02-Droit d'accès à la ressource	Décret portant attribution de la concession forestière		
	Convention d'exploitation et Cahier des charges/Convention provisoire d'exploitation	Acte de classement de la forêt communale	Arrêté d'attribution de la vente de coupe
03-Gestion forestière	Plan d'aménagement	Plan d'aménagement	
	Lettre/Arrêté d'approbation du plan d'aménagement	Lettre/Arrêté d'approbation du plan d'aménagement	
04-Exploitation	Permis annuel d'opération ou Certificat annuel d'assiette de coupe	Permis annuel d'opération ou Certificat annuel d'assiette de coupe	
			Certificat de vente de coupe
	Notification de démarrage des activités	Notification de démarrage des activités	Notification de démarrage des activités
	Lettre d'approbation du contrat de sous-traitance	Lettre d'approbation du contrat de sous-traitance	Lettre d'approbation du contrat de sous-traitance
	Attestation de respect des normes d'exploitation forestière/Attestation de respect des normes d'intervention en milieu forestier	Attestation de respect des normes d'exploitation forestière/Attestation de respect des normes d'intervention en milieu forestier	Attestation de respect des normes d'exploitation forestière/Attestation de respect des normes d'intervention en milieu forestier
05-Etudes d'impact	Certificat de conformité environnementale		
		Attestation de conformité de l'étude/audit d'impact environnemental	
06-Commercialisation, export et CITES	Certificat d'enregistrement en qualité d'exportateur de bois en grumes	Certificat d'enregistrement en qualité d'exportateur en grumes	Certificat d'enregistrement en qualité d'exportateur en grumes
	Certificat d'enregistrement en qualité d'exportateur de bois transformés	Certificat d'enregistrement en qualité d'exportateur de bois transformés	Certificat d'enregistrement en qualité d'exportateur de bois transformés
07-Taxes et fiscalité	Attestation de non redevance	Attestation de non redevance	Attestation de non redevance
08-Droits des populations	Procès-verbal de la réunion d'information relative à l'exploitation du titre forestier	Procès-verbal de la réunion d'information relative à l'exploitation du titre forestier	Procès-verbal de la réunion d'information relative à l'exploitation du titre forestier
	Procès-verbaux de réalisation des œuvres sociales prévues aux cahiers des charges	Procès-verbaux de réalisation des œuvres sociales prévues aux cahiers des charges	Procès-verbaux de réalisation des œuvres sociales prévues aux cahiers des charges
09-Droit des travailleurs	Déclaration d'établissement	Déclaration d'établissement	Déclaration d'établissement
	Attestation pour soumission	Attestation pour soumission	Attestation pour soumission
	Convention de visites et de soins avec un médecin traitant	Convention de visites et de soins avec un médecin traitant	Convention de visites et de soins avec un médecin traitant
	Acte de création comité d'hygiène et de sécurité du travail	Acte de création comité d'hygiène et de sécurité du travail	Acte de création comité d'hygiène et de sécurité du travail
	PV élection des Délégués du personnel	PV élection des Délégués du personnel	PV élection des Délégués du personnel

Annexe 2b : Documents requis pour la République Démocratique du Congo

Catégories	Documents
Enregistrement légal	Acte de dépôt des actes de constitution de la société au greffe du tribunal de commerce
	Arrêté d'agrément au Code des investissements, le cas échéant
	Modèle de marteau déposé et enregistré
	Numéro d'identification national
	Preuve d'immatriculation au RCCM
Droit d'accès à la ressource	Contrat de concession forestière
Gestion forestière	Arrêté d'approbation du plan d'aménagement
	Certificat de conformité du Plan d'aménagement
	Notification du Plan de gestion approuvé des quatre premières assiettes annuelles de coupe
	Plan annuel d'opération forestière validé
	Plan de gestion quinquennal validé
	Preuve d'approbation du Plan annuel d'opération forestière
	Preuve d'approbation du Plan de gestion quinquennal
	Rapport d'évaluation finale de la mise en œuvre du plan d'aménagement forestier
	Rapport quinquennal de gestion forestière validé
Exploitation	Déclaration trimestrielle de production du bois d'œuvre
	Fiche de fermeture de l'assiette annuelle de coupe
	Permis de coupe industrielle PCIBO
Etudes d'impact	Permis d'exploitation pour les usines
	Certificat environnemental et social
Transport	Bordereau de circulation
Commercialisation, export & CITES	Attestation de paiement de la taxe de reboisement
	Certificat d'origine
	Certificat de vérification à l'exportation et à l'embarquement (CVEE)
	Certification phytosanitaire
	Déclaration d'exportation (modèle EB)
	Numéro d'import-export
	Permis d'exportation CITES, le cas échéant
	Rapport de lot à exporter
Taxes et fiscalité	Attestation de paiement (redevance de superficie forestière)
	Déclaration de l'assujetti et quittance délivrée par la DGI (impôt professionnel sur les rémunérations versées au personnel expatrié)
	Déclaration de l'assujetti et quittance délivrée par la DGI (l'impôt mobilier)
	Déclaration et quittance délivrées par la DGI (impôt professionnel sur les revenus)
	Déclaration et quittance délivrées par la DGI (impôt sur les bénéfices et profits)
	Lettre d'attribution du numéro impôt
Droits des populations	Accord sur la clause sociale du cahier des charges conforme au modèle fixé par arrêté
	PV de désignation des membres et d'installation des comités locaux de gestion (CLG) et de suivi (CLS) (éventuellement déjà inclus dans les clauses sociales qui font partie du contrat)
	PV des réunions trimestrielles du Comité local de suivi « CLS »
	Rapport trimestriel d'avancement de la mise en œuvre des accords constituant les clauses sociales de cahier des charges des contrats de concessions forestières
	Registre des consultations locales et des doléances des communautés locales et/ou des peuples autochtones

Annexe 2c : Documents requis pour la République du Congo

Catégories	Documents
Enregistrement légal	Carte d'identité des professionnels du bois et de la forêt
	Certificat d'agrément forestier
	Document du tribunal actant le marteau forestier
	Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier
Droit d'accès à la ressource	Cahier des charges particulier
	Convention d'aménagement et de transformation (CAT)
	Convention de transformation industrielle (CTI)
	Convention d'établissement
Gestion forestière	Compte-rendu de la réunion de validation du plan d'aménagement
	Compte-rendu du comité de suivi et d'évaluation du plan d'aménagement
	Compte-rendu du comité de suivi et d'évaluation du plan de gestion
	Plan d'aménagement ou son résumé
	Plan de gestion
Exploitation	Autorisation de coupe annuelle
	Autorisation de coupe d'achèvement
	Autorisation de coupe provisoire
	Autorisation de vidange
	Etat de production de l'année d'achèvement
	Etat de production de l'année de vidange
	Etat de production de l'année de coupe
Etudes d'impact	Etude d'impact environnementale et sociale (base-vie)
	Etude d'impact environnementale et sociale (exploitation)
	Etude d'impact environnementale et sociale (scierie) le cas échéant
Transport	Agrément de transports
Commercialisation, export & CITES	Certificat phytosanitaire
	Déclaration en douanes
	Permis d'exportation CITES
Taxes et fiscalité	Décharge attestant du paiement de la taxe d'abattage
	Décharge attestant du paiement de la taxe de déboisement
	Décharge attestant du paiement de la taxe de superficie
	Patente
Droits des populations	Compte-rendu du conseil de concertation
	Etat de réalisation du cahier des charges
	Preuve de contribution au fond de développement local
Droit des travailleurs	Arrêté d'agrément du personnel du centre socio-sanitaire de l'entreprise
	Arrêté d'autorisation d'exercice du ministère en charge de la santé
	Attestation d'immatriculation à la CNSS
	Autorisation d'heures supplémentaires le cas échéant
	Extrait du registre de réclamation et de revendication du personnel (dernière page)
	Procès-verbal de réunion du comité d'hygiène et de sécurité

Annexe 3: Paramètres de sévérité

A quoi renvoient les paramètres de sévérité et pourquoi sont-ils importants ?

Jusqu'à présent, la plupart des rapports d'observateurs indépendants (OI) ne fournissaient aucune information sur la gravité relative d'une observation par rapport aux infractions courantes dans le pays ou par rapport au cadre juridique. Cela se vérifie en particulier dans les rapports des OI mandatés qui limitent souvent l'interprétation de leurs résultats pour garantir l'objectivité de leur rapport. Malheureusement, cela limite la compréhension et l'utilisation de leurs rapports par une audience plus large et non spécialisée du domaine forestier des pays concernés. En outre, de nombreux rapports sont rédigés dans un langage très technique, ce qui empêche la plupart des lecteurs de comprendre l'importance relative d'une observation donnée. Par exemple, un rapport peut indiquer qu'une entreprise donnée a récolté sans permis, mais il existe une différence importante entre une entreprise qui récolte du bois sans obtenir de permis et une entreprise qui récolte deux semaines avant l'émission de l'autorisation officielle. Pour aider les utilisateurs de l'OTP à comprendre l'importance relative ou le caractère plus ou moins significatif d'une observation sur une exploitation forestière illégale ou d'un problème de gouvernance forestière, WRI et ses partenaires ont développé une gamme de paramètres de gravité pour chaque catégorie d'observations en collaboration avec des observateurs indépendants. Cette approche de gravité permet de regrouper les observations en fonction de leur importance / impact sur les ressources naturelles, la biodiversité, les travailleurs et l'économie.

Les paramètres définissent 3 niveaux de sévérité : forte, moyenne et faible pour chaque sous-catégorie d'observations. Par exemple, pour la sous-catégorie "Exploitation sans permis", les paramètres de sévérité sont définis comme suit :

- Forte : Absence de permis
- Moyenne : Exploitation du bois avant ou après la date d'autorisation (un mois ou plus)
- Faible : Exploitation du bois avant ou après la date d'autorisation (moins d'un mois)

Encadré 3 : Sévérité	
	forte
	moyenne
	faible
	inconnue

Que signifie le niveau de sévérité d'une observation?

La sévérité d'une observation d'exploitation illégale présumée ou d'un problème de gouvernance fait référence à son importance relative par rapport à d'autres observations de la même sous-catégorie d'infraction. Par exemple, couper illégalement 500 arbres est considéré comme plus dommageable que de couper illégalement 10 arbres. Les paramètres de gravité d'OTP ne comparent pas la gravité de différentes catégories ou sous-catégories d'observations. En d'autres termes, les types d'infraction ont le même poids.

Comment les paramètres de gravité sont-ils calibrés ?

Les paramètres ont été déterminés en 3 étapes :

1. Compilation des observations indépendantes issues de plusieurs organisations et plusieurs pays
2. Analyse de la gamme d'observations en termes d'impact
3. Définition de paramètres de sévérité sur la base de la gamme d'observations et des textes de loi
4. Discussion et finalisation de ces paramètres de sévérité au cours d'un atelier avec les OI du Bassin du Congo

Lors de la saisie d'observations, l'utilisateur choisit le niveau de sévérité approprié dans un menu déroulant contenant des informations de seuil (par exemple, entre 1 et 500 arbres, entre 501 et 1 000 arbres).

Les paramètres de gravité ne sont pas statiques et seront mis à jour périodiquement en fonction des commentaires des utilisateurs de l'OTP, y compris des entreprises forestières et de l'administration. De nouvelles consultations avec les OI, des enseignements tirés du déploiement et de l'expansion géographique de l'OTP, ainsi que l'évolution des politiques dans les pays producteurs et consommateurs seront aussi des opportunités pour réviser ces paramètres.